

« Votre ancêtre était... une femme » !

Sandrine HEISER



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rha/7786>
ISSN : 1965-0779

Éditeur

Service historique de la Défense

Édition imprimée

Pagination : 117-124
ISSN : 0035-3299

Référence électronique

Sandrine HEISER, « « Votre ancêtre était... une femme » ! », *Revue historique des armées* [En ligne], 272 | 2013, mis en ligne le 22 novembre 2013, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rha/7786>

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

© Revue historique des armées

« Votre ancêtre était... une femme » !

Sandrine HEISER

- 1 Organisée à Vincennes le 26 juin 2012, la première *Journée du généalogiste* a vu la publication d'un petit guide pratique¹, édité par le Service historique de la Défense (SHD) afin de faciliter la recherche d'un ancêtre dans les archives militaires. Le chapitre intitulé « Votre ancêtre était... une femme »² a immédiatement rencontré un vif succès et a fait l'objet d'une première conférence. Cette thématique sera reprise dans le cadre des *Deuxièmes généalogiques*, qui se dérouleront à Paris le 10 novembre 2013 et auxquelles le SHD sera partie prenante.
- 2 C'est pourquoi il a semblé opportun de publier dans ce numéro de la *Revue historique des armées* consacré aux « citoyennes », un article qui détaille les ressources conservées par le Service historique de la Défense sur l'ensemble de ses implantations. Le SHD offre en effet une mine d'informations sur les femmes, qui sont de plus en plus concernées par la chose militaire à partir de la Première Guerre mondiale. Si, jusqu'au XX^e siècle, l'armée semble *a priori* être une affaire d'hommes, dans les faits, de nombreuses femmes ont approché le milieu militaire et, outre les milliers de dossiers des personnels féminins, l'on trouve aujourd'hui dans les archives les traces de millions d'épouses, de veuves, de mères de militaires ou encore de femmes jugées par l'institution militaire.

Femmes militaires et filles débauchées !

- 3 Pour la période de l'Ancien Régime, le SHD ne conserve que très peu d'informations sur les femmes dans l'armée. Il existe cependant un carton dans la sous-série GR Y^a (*Archives administratives du département de la Guerre, XVII^e-XVIII^e siècles*)³ regroupant curieusement les femmes militaires et les filles débauchées (GR Y^a 507)⁴.
- 4 Il s'agit essentiellement d'espionnes ou de femmes enrôlées dans les troupes sous une fausse identité. On y retrouve entre autre, classé par erreur, le dossier individuel de Charles d'Éon de Beaumont, le célèbre chevalier d'Éon qui après examen *post mortem* s'est avéré être un homme. Il serait sans doute intéressant de connaître la descendance de ces

quelques femmes aux surnoms évocateurs : La Douceur, Cœur-de-Roi, la Dragonne, Sans Regret. Ainsi, Françoise de Courvoisy, dite Sans-Souci, soldat au régiment de Normandie, pour laquelle on conserve une intéressante demande de gratification adressée au roi. Dans le *Recueil des ordres de Louis XIV sur les galères* provenant de la bibliothèque du Service hydrographique de la marine⁵, il est également fait mention de femmes dans une ordonnance datant de 1668, mais au titre des filles de joie :

« Sa Majesté estant informée qu'il y a dans la ville de Marseille un grand nombre de filles de mauvaise vie qui debauchent les soldats et les équipages de ses galères et qu'il y en a même quelques unes qui se desguisent en garçons pour pouvoir entrer dans les barraques des forçats, ce qui cause un desordre considerable par le libertinage dans lequel elles les entretiennent et peut avoir encore des suites plus facheuses a quoy voulant remedier et en arrester le cours par la crainte d'une severe punition »⁶.

- 5 Pour un tel commerce la punition est pour le moins sévère, puisque la condamnation par le conseil de guerre est d'avoir le nez et les oreilles coupés et d'être menée en cet état le long du port ! Quelques années plus tard, en 1696, on retrouve également dans les archives du Dépôt de la Guerre la trace d'une femme-soldat accusée de désertion. Il s'agit d'un extrait d'un procès criminel instruit « contre un soy disant La Garenne [...] lequel se trouve une fille déguisée [...] déclarant que son vrai nom est Marie Magdeleine Mouron »⁷.
- 6 Les archives militaires détiennent ainsi la trace de femmes qui ont eu maille à partir avec l'institution. Conservés pour l'essentiel dans la sous-série GR J (*Justice militaire*), les dossiers des procédures se composent principalement des pièces suivantes : rapport en conseil de guerre, interrogatoire, ordre de mise en jugement, etc.⁸

Cantinières, vivandières et blanchisseuses

- 7 Pour la période 1791-1900, quelques dossiers de femmes sont conservés dans la sous-série GR Y¹ (*Femmes militaires et cantinières*). Parmi la cinquantaine de femmes militaires⁹ pour lesquelles un dossier est conservé à Vincennes, on retrouve des grades et des fonctions très variés, allant de la capitaine à la femme de troupe en passant par la concierge. Il s'agit également quelquefois des épouses ou des veuves de militaires.
- 8 C'est le cas notamment pour les cantinières¹⁰, qui sont habituellement femmes de cantiniers et n'étaient pas militaires, mais uniquement autorisées à exercer leurs activités auprès des troupes. Il en est de même des blanchisseuses et vivandières qui, bien que « non combattantes », suivent les hommes du corps pour la vente des vivres et des boissons ainsi que pour le blanchissage. Si leur place est bien ancrée au sein de l'armée, il n'en reste pas moins qu'elles ne perçoivent ni solde ni vivres de la part de l'intendance militaire. Il en est ainsi pour toutes les femmes autorisées à tenir un commerce (vivres, tabac, etc.) dans les enceintes militaires et pour toutes celles qui, épouses, sœurs ou filles de militaires, vivaient au sein des garnisons.
- 9 Les archives de la Guerre ne conservent par conséquent aucun registre, aucune liste nominative et encore moins exhaustive de ces femmes qui pourtant ont joué un rôle non négligeable, par exemple dans les campagnes de la Grande Armée.

Les femmes « pensionnées » ou « décorées »

- 10 Il n'est pas rare que ces femmes demandent quelque secours à l'administration de la Guerre pour les services rendus. Mais le système des pensions, qu'elles soient d'invalidité, de retraite, viagère ou alimentaire, n'est pas encore fermement établi sous l'Empire et de nombreuses femmes n'ont pu en bénéficier, un certain nombre d'entre elles parvenant cependant à se faire verser une pension, comme Marie Pierrelle, dont voici un extrait du décret de pension :
- « Il est accordé une pension viagère de cent vingt francs à Marie Pierrelle, née de parens inconnus, le 29 juin 1757, à Avignon, actuellement à la suite du 48^e régiment d'infanterie de ligne, où elle est blanchisseuse, veuve de Louis Joseph Hoccart, caporal des sapeurs au 48^e rgt tué au combat de Masielsk, en Pologne, le 24 décembre 1806 à la Grande armée »¹¹
- 11 On retrouvera également dans la sous-série GR X^u (*Armée des princes, armée de Condé, armées royales de l'ouest*) des états nominatifs des pensions versées sous la Restauration à des veuves de combattants vendéens. Ces contrôles sont classés par départements, et au nom de jeune fille de la veuve. Ils précisent en outre l'âge, la profession, le domicile et le montant de la pension allouée.
- 12 Les dossiers de pensions conservés dans la sous-série GR Y^f (*Dossiers de pensions militaires*)¹² ne concernent pas uniquement les officiers mais permettent éventuellement de retrouver la trace d'hommes de troupes ou de sous-officiers ainsi que des veuves et des orphelins qui ont le cas échéant bénéficié de la réversion de la pension.
- 13 En l'absence d'un dossier constitué, des informations concernant les femmes peuvent également être trouvées dans le minutier de la Guerre, sous-série GR X¹ (*Lois et décrets*) à l'occasion par exemple d'une décoration. C'est le cas notamment pour Marie Vialar, née Cholé, originaire de Lorraine, cantinière au 131^e régiment d'infanterie de ligne, médaillée militaire par décret du 24 juin 1886.

Mères et épouses de militaires

- 14 De manière plus générale, les archives militaires conservent des informations sur les femmes, mères ou épouses de militaires et ce de l'Ancien Régime à nos jours.
- 15 Les principaux renseignements se rapportant aux femmes sont à rechercher dans l'état civil du militaire, sur sa fiche matriculaire, où sa filiation paternelle et maternelle est mentionnée, et ce dès le XVIII^e siècle pour les contrôles de troupe conservés à Vincennes. Ces informations peuvent être précieuses pour les généalogistes, dans le cas où les archives d'état civil n'existent plus.
- 16 À titre d'exemple, la consultation du registre matricule des sous-officiers et du personnel de la prison de Porquerolles permet de retrouver l'identité de la mère de chaque militaire et même dans certains cas, le nom de son épouse. Il est ainsi possible d'y apprendre que, nommé sergent-major surveillant à la prison militaire de Porquerolles à la fin de l'année 1863, André Brun est le fils de Jeanne Bertrand et qu'il a épousé, le 28 juillet 1864, une certaine Antoinette Désirée Bruncler domiciliée à Porquerolles, département du Var.
- 17 Certains dossiers d'officiers renferment également des correspondances de mères, inquiètes du devenir de leur fils. C'est le cas notamment pour la mère de Dumont

d'Urville, dont on retrouve dans le dossier de carrière de l'officier¹³ une lettre adressée au ministre de la Marine en date du 25 décembre 1827 : « *Mon fils est parti il y a bientôt deux ans commandant le vaisseau l'Astrolabe [...]. Depuis je n'ai eu que quelques nouvelles indirectes [...] vous pouvez concevoir les allarmes [sic] et les inquiétudes d'une mère !* »

- 18 Constituées d'archives le plus souvent versés par les familles ou les veuves, les fonds privés conversés par le SHD au sein des entrées par voie extraordinaire contiennent encore davantage d'informations relatives aux épouses, mères et filles de militaires.

Les femmes « personnel civil »

- 19 Le Centre des archives de l'armement et du personnel civil du SHD, à Châtellerault, conserve des archives individuelles des personnels et des archives des établissements qui offrent d'intéressantes pistes susceptibles d'illustrer l'évolution du droit au travail des femmes et la protection de la mère et de l'enfant. On y trouve notamment les permissions pour allaitement, dès le début du XX^e siècle.
- 20 Pendant la Grande Guerre, les femmes sont mobilisées dans les champs et dans les usines, notamment d'armement¹⁴. D'une diversité insoupçonnée et encore peu exploitée, le contenu des dossiers administratifs des ouvrières, employées de bureaux, techniciennes, etc. des manufactures d'armes, des cartoucheries ou des arsenaux peut réserver bien des cas étonnants. Les métiers exercés par les femmes « civiles » ont en effet été d'une grande variété.
- 21 En France, selon Raymond Caire¹⁵ ce serait ainsi 686 000 femmes qui auraient servi dans les arsenaux et établissements militarisés en tant que rédactrices, dactylographes, téléphonistes, télégraphistes, infirmières et conductrices de véhicules, au nettoyage de torpilles, à la fabrication de filets de protections contre les mines, voire comme agents de renseignements.
- 22 Pour les ouvriers et employés n'ayant travaillé qu'au XIX^e siècle ne sont cependant conservés que des fiches individuelles, ou des registres tenus pour le contrôle des traitements. L'ouverture d'une chemise pour y classer, par nom d'employé, les diverses pièces établies au fil des actes d'une vie administrative, n'est systématisée qu'à partir du XX^e siècle, avec des ruptures lors de la Première, puis de la Seconde Guerre mondiale qui virent la suspension de cette pratique au profit des simples fiches voire d'une liste d'embauchages pour une main d'œuvre temporaire comprenant alors beaucoup de femmes qui n'ont souvent travaillé que quelques mois. À titre d'exemple, on citera les fiches individuelles d'ouvrières à la Poudrerie du Ripault pendant la Première Guerre mondiale.
- 23 Si l'engagement des femmes s'est surtout manifesté dans le monde du travail, nombreuses sont celles qui ont servi aux armées en tant que conductrices, ambulancières ou infirmières de la Croix-Rouge française. Les infirmières et ambulancières n'étaient pas militaires, leurs dossiers sont donc à rechercher dans les archives de la Croix-Rouge internationale.

Agents secrets et espionnes !

- 24 Le SHD conserve à Vincennes des dossiers d'agents secrets dès le XVIII^e siècle (GR Y^a 504-506). Certains d'entre eux concernent des pensions secrètes destinées à indemniser

des agents chargés de missions extraordinaires dans des pays étrangers. On y trouve notamment quelques dossiers concernant des femmes dont Élisabeth Bonniot, M^{me} de Canclaux, Marie-Anne Damour, Suzanne Wolkringer (veuve de Gabriel de) ou encore la baronne de Sack.

- 25 Comme le souligne Chantal Antier dans son article « Espionnage et espionnes de la Grande Guerre », l'importance du renseignement pendant la Première Guerre mondiale offre un nouveau rôle à la femme, qui passe des travaux à l'arrière à l'espionnage en territoire occupé. « Sans uniformes, les espionnes ne sont pas traitées comme des soldats, mais comme des traîtres. Arrêtées, elles sont traduites en conseil de guerre et nombre d'entre elles sont jugées, condamnées à mort, à la prison ou aux travaux forcés »¹⁶.
- 26 L'affaire d'espionnage la plus connue concerne Margaretha Geertruida Zelle, alias Mata Hari et dont le SHD conserve le dossier du conseil de guerre, sous la cote GR 9J 968. Condamnée à mort par le 3^e conseil de guerre permanent de Paris pour espionnage au profit de l'Allemagne, Mata Hari est exécutée le 15 octobre 1917 au polygone de tir de Vincennes.
- 27 On retrouve également au SHD-Vincennes, dans la sous-série GR Y^h (*Célébrités et ministres de la guerre, XVIII^e-XX^e siècles*)¹⁷, le dossier¹⁸ de Louise de Bettignies, agent secret français qui espionna pour le compte de l'armée britannique, sous le pseudonyme d'Alice Dubois durant la première Guerre mondiale.

Vers un statut militaire

- 28 Ce n'est qu'à partir de la Seconde Guerre mondiale que les femmes acquièrent un véritable statut¹⁹ notamment en raison de leur rôle au sein de la Résistance. Le premier engagement féminin date du 19 juin 1940. Il s'agit de la championne de tennis Simone Mathieu, chargée par le général de Gaulle de mettre sur pied une unité féminine²⁰.
- 29 De manière générale, les dossiers des femmes sont à rechercher dans les mêmes séries d'archives que ceux des hommes²¹, même si elles n'ont pas un statut militaire à part entière. Pour l'armée de l'Air, les dossiers des premiers personnels féminins avant 1973 et des sous-officiers honoraires sont classés dans la sous-série AI 1P. Signé à Alger le 23 mai 1944, l'acte d'engagement de Joséphine Baker est conservé dans le dossier AI 1P 6679/3.
- 30 La création de sections sanitaires automobiles féminines (SSA) au cours des premiers mois de 1940 réalise une expérience assez unique dans l'histoire de l'armée française de mise sur pied d'unités constituées essentiellement de femmes²².
- 31 Les dossiers des SSA se trouvent dans la sous-série GR 34N, articles 971-973 (1939-1940), tout comme la section sanitaire automobile féminine de France et comité argentin (section automobile de l'union des femmes de France), l'association des dames françaises, et la section féminine motorisée.
- 32 Au début des années 1950, un corps de personnel féminin est créé dans chaque armée et vingt ans plus tard, en 1970, l'école Polytechnique ouvre enfin ses portes aux femmes.
- 33 C'est la loi du 13 juillet 1972 qui offre aux femmes un statut militaire analogue à celui des hommes. Le statut de 1973 confirme l'intégration définitive dans la hiérarchie des grades militaires. Valérie André est la première femme militaire à atteindre le grade d'officier général en 1976, comme médecin général. Ses témoignages enregistrés en 1989-1990, ainsi

que ceux de nombreuses autres femmes sont conservés par le SHD dans les fonds entrés par voie extraordinaire.

Des femmes militaires témoignent

- 34 Dans le cadre de sa politique de collecte des témoignages oraux, l'ancien Service historique de l'armée de l'Air a organisé une campagne autour des *femmes dans l'armée de l'Air*. Ainsi, au début des années 1980, ce sont près de cinquante femmes qui ont été interviewées²³ ; et parmi elles, des pilotes²⁴, des infirmières et des convoyeuses de l'Air, dont Geneviève de Galard²⁵, convoyeuse en Indochine ou encore la pilote Elisabeth Boselli.
- 35 Il est à noter que les infirmières parachutistes secouristes de l'Air (IPSA) ne sont pas du personnel militaire, mais relèvent de la Croix-Rouge. En revanche, les convoyeuses de l'Air, qui succédèrent aux IPSA, sont un corps militarisé ; les dossiers de cette catégorie de personnel sont conservés au bureau des Archives et des réserves de l'armée de l'Air (BARAA), en attendant leur versement au SHD.
- 36 Dans les autres armes, les témoignages féminins sont beaucoup plus rares. Cependant, l'interview de Brigitte Friang²⁶, reporter de guerre en Indochine et brevetée parachutiste offre une vision de la femme au plus près des combats. Il existe en outre une vingtaine d'interviews filmées, dont quelques femmes issues de la Gendarmerie.

À Pau, 100 000 dossiers de femmes

- 37 Le Centre des archives du personnel militaire (CAPM) conserve les archives administratives des personnels féminins nés avant 1983. Ce sont environ 100 000 dossiers de personnels féminins qui sont détenus à Pau et classés suivant l'année de recrutement, par numéro matricule. Il n'existe pas encore d'instrument de recherche informatisé pour accéder à ces fonds, le classement d'origine ayant cependant été complété au fur et à mesure des versements par un classement interne chronologique dans l'ordre de prise en compte des dossiers.
- 38 Le plus ancien dossier concerne Félicie Lebasteur, épouse Chadebec de Lavalade née le 13 juin 1877 à Saint-Mandé et qui porte le matricule 1 de la classe 1897. Engagée volontaire pour la durée de la guerre (EVDG), l'intéressée entre au service à compter de mars 1943 dans les FFL à Londres.
- 39 Le Centre de Pau conserve l'ensemble des dossiers des personnels féminins ayant servi dans la Résistance puis rengagées dans l'armée régulière. Pour les résistantes, il est possible de trouver au SHD un second dossier à Vincennes dans la sous-série GR 16P. C'est le cas pour Félicie Lebasteur, pour laquelle il existe également un dossier d'homologation coté GR 16P 345754. Il faudra également consulter les dossiers des passeurs (en cours de classement) et qui peuvent concerner des femmes.
- 40 En plus des dossiers d'homologation des résistantes conservés à Vincennes, le SHD-Caen détient pour la Seconde Guerre mondiale des dossiers constitués également après guerre par l'administration des anciens combattants, pour la régularisation de l'état civil de déportés, internés, résistants, requis du service du travail obligatoire (STO) et travailleurs volontaires décédés ou disparus en Allemagne. Ces dossiers contiennent des documents

d'origine allemande ou française, permettant de suivre les étapes de la captivité de nombreuses femmes, avec plus ou moins de précision.

- 41 De manière générale, le SHD conserve à Caen la trace des femmes victimes des conflits contemporains, essentiellement à partir de la Deuxième Guerre mondiale.

Conclusion

- 42 S'il semble acquis que le SHD est une source incontournable pour les recherches généalogiques sur les femmes de l'Ancien Régime à nos jours, il n'en reste pas moins vrai qu'il n'est pas toujours aisé de retrouver les documents concernant votre ancêtre.
- 43 Pour cela, il convient de disposer d'éléments précis :
- 44 - les nom et prénom,
- 45 - l'armée d'appartenance et,
- 46 - dans la mesure du possible, le grade ou statut,
- 47 -ainsi que la période concernée, à savoir les dates d'incorporation ou de fin de service, selon le cas ou l'époque.
- 48 Ce sont l'ensemble des renseignements en votre possession qui permettront de déterminer la série d'archives et le lieu de conservation du document que vous recherchez.

NOTES

1. Sandrine Heiser et Vincent Mollet, Vos ancêtres à travers les archives militaires, Vincennes : Service historique de la Défense (Archives de la Défense), juin 2012, 136 p.
2. Chap. « Votre ancêtre était... une femme », p. 53-56.
3. Cette sous-série rassemble l'ensemble des documents des bureaux de l'Ancien Régime concernant l'organisation et le personnel. Son inventaire est accessible en ligne sur le site Internet du Service historique de la Défense (SHD).
4. L'inventaire indique pour ce carton : « Femmes militaires, dossiers individuels : Bertrand (Marie, dite La Douceur) ; Chevalier, Cotte (Françoise) ; Courvoisy (Françoise, dite Sans-Souci) ; Deschamps (veuve) ; Éon de Beaumont (Charles, chevalier d') ; Folot de La Chapelle (Jeanne-Françoise, dite Cœur-de-Roi) ; Gasan, Genty (dite la Dragonne) ; Girardeau (veuve) ; Goubler (Marguerite) ; Grillot (Claude, dite Sans Regret) ; Kellerin (Madeleine) ; Keuninck (dite Dulimon) ; La Cour (Élisabeth de) ; Morel (dite La Dragonne) ; Mouchy d'Henneveux (Claude de Rouville, veuve de Robert de) ; Premoy (Geneviève, dite le chevalier Balthazard) ; Saint-Simon des Mazis (de) », ainsi que « Filles débauchées : recherche, internement. »
5. Le catalogue des manuscrits provenant de la bibliothèque du service hydrographique de la marine, ancien dépôt des cartes et plans, aujourd'hui conservés par le Service historique de la Défense est disponible en ligne sur le site Internet du SHD.
6. SHD, BV SH 3 folio 39.

7. SHD, GR 1M 1785, mai 1696. On retrouve également dans le carton GR 1M 2206 bis, un sous-dossier intitulé « filles publiques ».
8. On y trouve notamment la procédure n° 135 rendue par le 6^e conseil de guerre et qui concerne l'affaire Louise Michel, conservée sous la cote (GR 8J 211).
9. Le répertoire de la sous-sous-série GR 1Yⁱ, revu et augmenté en 2010, est disponible en ligne sur le site Internet du SHD. Cet inventaire est accessible en mode plein texte à partir du moteur de recherche de l'application « consulter en ligne ».
10. Le répertoire de la sous-sous-série GR 2Yⁱ, qui recense plus de 120 « cantinières, vivandières et blanchisseuses » est également accessible en ligne en mode plein texte sur le site internet du SHD.
11. Marie Pierrelle, épouse Hoccart, blanchisseuse, 48^e régiment d'infanterie de ligne : décret de pension (SHD, GR 2Yⁱ 4).
12. Les répertoires des sous-séries GR 2 Y^f à 9 Y^f et GR 11 Y^f (Dossiers de pension de 1801 à 1926) ont été numérisés en mode image et sont accessibles sur le site *Internet* du SHD.
13. SHD, MV CC⁷ alpha 772.
14. On trouvera aussi des dossiers de femmes dans la sous-sous-série GR 6Y^g se rapportant au personnel civil du ministère de 1854 à 1947. Pour en savoir plus sur les archives du personnel civil, consulter l'article très documenté de Jérôme Malhache « Archives civiles de l'Armée : une diversité insoupçonnée », paru dans le n° 203 de *La revue française de Généalogie* (décembre 2012-janvier 2013, p. 43-47).
15. « Femmes militaires », revue *Armées d'Aujourd'hui*, n° 91, juin 1984.
16. Chantal Antier, « Espionnage et espionnes de la Grande Guerre », *Revue historique des armées*, n° 247, 2007 [En ligne], mis en ligne le 1^{er} septembre 2008. URL : <http://rha.revues.org/index1963.html>
17. Sur les 330 dossiers que compte la sous-série GR Y^h, moins de cinq références concernent des femmes, dont Juliette Dodu (GR Y^h 109), la veuve de Lucien Bonaparte (GR Y^h 51) et la Princesse Élisabeth (GR Y^h 118).
18. Son dossier coté GR Y^h 36 est consultable sous la forme d'un microfilm GR 9M 587.
19. La loi du 11 juillet 1938 relative à l'organisation de la nation en temps de guerre permet l'engagement volontaire de personnel des deux sexes.
20. SHD, GR 16P 459915.
21. Pour la Marine, on consultera en outre la sous-sous-série MV 3CC PFAM relative au personnel féminin de l'armée de mer.
22. Marie-Thérèse Lacau-Mougenot, « Des femmes dans l'armée aux sous-officiers féminins », *Revue historique des armées*, n° 2, 1986, p. 100-107. Cette étude prolonge celle consacrée aux « Femmes soldats à travers les âges » parus dans les numéros 1, 2 et 3/1960 de la RHA.
23. Cela représente moins de 5 % de l'ensemble des témoignages recueillis par l'ancien Service historique de l'armée de l'Air.
24. Pour en savoir plus sur les femmes pilotes de l'armée de l'Air au XX^e siècle, consulter l'article de Marie-Catherine Villatoux, p. 12-24.
25. Âgée de 23 ans, Geneviève de Galard, passe deux mois dans des conditions extrêmes sur le site de Dien Bien Phu parmi les combattants. Témoin de la chute du camp retranché, elle est faite prisonnière par les Viet-Minh est libérée le 24 mai 1954, sous la pression internationale.
26. SHD, GR 3K 104.

INDEX

Mots-clés : Agents secrets, cantinières, décorées, femmes militaires, pensionnées

AUTEUR

SANDRINE HEISER

Chargée d'études documentaires, adjointe scientifique du délégué aux Commémorations nationales au Service interministériel des archives de France (SIAF)